

LOUIS FAVOREU

C'était le 18 juin dernier. A Saint-Etienne les Orgues. Au pays de Giono, sur la route qui mène à Sisteron. Nous sommes au pied de la Montagne de Lure. Le col d'Allos enneigé se dessine à l'horizon.

Ce jour-là, l'équipe du GERJC est rassemblée au complet, comme elle en a pris l'habitude depuis deux ans. Avec quelques anciens. Venus de Bordeaux ou de Toulouse, de Saint-Etienne ou de Valenciennes. Sans oublier la vieille garde, la garde rapprochée — Pau, Louvain, Paris... —.

Le groupe est réuni, comme il se doit, autour de son chef. Car Louis Favoreu n'est pas seulement cet éminent professeur dont il importe de célébrer, ici et ailleurs, les mérites universitaires. Il est aussi le chef. L'homme qui a inspiré, animé, dirigé un centre d'enseignement et de recherche dont la réputation est établie à l'échelle internationale.

Un chef... L'expression ne saurait induire en erreur. Pas plus à Saint-Etienne les Orgues qu'à l'avenue Robert Schuman, il ne s'agit de venir prendre des ordres. Mais il faut apporter une pierre, si minime soit-elle, à la construction de l'œuvre commune.

Si je parle d'un chef, c'est comme d'un « chef d'école ». En l'occurrence, de l'école d'Aix! Et je me dis que cet enfant des hussards de la République, comme il le rappelait au moment de recevoir la cravate de légionnaire des mains du Président Guena, s'est inscrit naturellement dans une fonction qu'il avait appris à connaître et à apprécier au plus profond du Béarn.

Si je parle d'un chef, c'est comme d'un « chef d'équipe ». Il serait vain de chercher à dénombrer la cohorte des étudiants, des doctorants, des agrégatifs, des jeunes collègues, des professeurs, de France et de l'étranger, que ce maître d'exception a formés, encouragés, soutenus, promus. Et gare à l'inconscient qui prétendait toucher à un seul cheveu de la tête d'un disciple.

Si je parle d'un chef, c'est comme d'un « chef d'orchestre ». Avec une parfaite gentillesse et une infinie persévérance, Louis Favoreu suscite les adhésions et les enthousiasmes. Il rassemble. Il réunit. J'allais dire : il mobilise. Sur le thème inépuisable de la justice constitutionnelle en France, en Europe et dans le monde.

Intervention à l'ouverture de la Table ronde de justice constitutionnelle, Aix-en-Provence, le 14 septembre 2004.



Sur ce sujet, cet homme de conviction qui est aussi un homme de caractère n'entend pas susciter les consensus tièdes. De réunion en colloque, de congrès en table ronde, et je n'oublie pas les conférences, les articles, les livres collectifs, les annuaires, il s'attache à souligner les lignes de faîte d'un credo constitutionnel fort.

J'ai eu le privilège d'être à ses côtés aux quatre coins de l'Hexagone, mais aussi en Italie ou en Grèce, au Japon ou au Canada, et encore dans les Antilles ou dans cet Océan indien qui lui tenait tant à cœur. Partout et toujours, ce voyageur que j'avais tendance à croire infatigable prêchait la bonne parole constitutionnelle. Jusqu'à ce qu'il emporte la conviction de ses interlocuteurs.

La formule est venue, toute simple, sous ma plume, comme elle l'a été sous celle de Didier Maus. Il était le « missionnaire » de la cause constitutionnelle.

Ce jour-là, à Saint-Etienne les Orgues, à la veille de l'été, le ton change. Louis Favoreu joue avec gentillesse la carte de la provocation : « Votre Constitution, je n'y crois plus. Le droit international, le droit européen, leurs institutions de justice envahissent désormais l'univers institutionnel. Vous vous battez pour des chimères ». Les protestations, que dis-je : les cris indignés de la meute l'avaient amusé et rassuré. Ils témoignaient de nos convictions, de nos engagements, de nos fidélités.

Le soir déjà tombe sur la Montagne de Lure. Le repas s'achève, convivial, mieux : familial. Louis Favoreu regagne sa chambre d'un pas pesant et lourd, comme aurait dit Claudel. Mais, je le crois ou je l'espère tout au moins, l'esprit et le corps apaisés. Chacun de nous communie dans le silence à ce moment de sérénité. Seul le regard parfois figé de Marie-Odile est de nature à nous inquiéter. Comme si cet instant de grâce pouvait aussi être celui de la dernière Cène.

Louis Favoreu est parti trop tôt, bien trop tôt. Comme pour rejoindre, par un singulier raccourci de l'histoire, ceux qui ont été ses maîtres et, en même temps, les figures de proue du droit public en France comme à l'étranger — Marcel Waline, Georges Vedel, Jean Rivero —.

En réalité, sa robustesse, sa solidité mais aussi son courage et sa pudeur ont masqué, aux yeux de beaucoup, la maladie. Et ceci, jusqu'aux tout derniers jours. Il est tombé — ainsi qu'aurait pu l'écrire un autre Malraux, en souvenir de notre 18 juin — comme « le chêne qui s'abat ».

Le 3 septembre dernier, à l'église de la Madeleine, nous sommes venus d'horizons divers. Certains pour lui dire adieu — dans tous les sens du terme — et pour exprimer une espérance — ce n'est qu'un au revoir —. D'autres pour rendre témoignage d'une vie toute entière consacrée au service du droit, au service de la justice, au service des hommes. Mais tous, tous nous étions rassemblés pour dire que les valeurs et les préoccupations

que Louis Favoreu a portées au cours de sa vie, les combats qu'il a menés, les exemples qu'il nous a donnés, ceux-là demeurent. Telle est sa part irréductible d'éternité.

Au nom de la cohorte des collègues étrangers qu'il a voulu associer, dès le premier jour, dans une réelle perspective comparative, à ses travaux, je voudrais dire à Marie-Odile, à ses enfants, à ses beaux-enfants, à ses petits enfants, à cette autre équipe à laquelle il tenait de toutes ses fibres, je voudrais dire : « Soyez fiers de lui, soyez courageux, soyez fidèles aux préoccupations et aux valeurs qu'il incarnait ». Faute de mieux, sans doute, je vous embrasse affectueusement.

Et je voudrais ajouter : « Vous avez perdu un mari, un père, un grand-père. Avec quelques autres, j'ai le sentiment d'avoir perdu un frère. Un frère d'armes qui n'a cessé de lutter pour le droit, pour la justice, pour les droits de l'homme ».

A l'Université d'Aix qui nous accueille une fois de plus aujourd'hui, je voudrais dire : « Le meilleur service que nous puissions rendre à Louis Favoreu, c'est de nous inscrire, plus résolument encore qu'hier, dans le combat qu'il menait. Jusqu'à présent, nous l'avons accompagné. Nous savons désormais que son œuvre et son esprit sont à nos côtés. Telle est notre conviction. Telle est aussi notre résolution ».

Francis Delpérée